

Déclaration Préalable

CSA RPN du 16 octobre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Chers collègues,

Ce comité social de réseau se réunit aujourd'hui autour d'un ordre du jour particulièrement dense, comportant de nombreux points sur lesquels nous attendons des précisions et des éclairages concrets pour nos collègues.

Plusieurs sujets soumis au vote concernent directement la réalité du terrain, les moyens alloués à la lutte contre le narcotrafic et la criminalité organisée.

Nous avons désormais un ministre récemment nommé, qui, dès sa première intervention publique, a affirmé sa volonté de traiter en priorité les sujets de l'investigation et de la sécurité du quotidien.

Nous attendons donc désormais un budget permettant enfin l'annonce du plan Investigation.

Tous les qualificatifs ont déjà été employés pour décrire l'état de cette filière : À bout de souffle, exsangue, au bord du gouffre... Je dis, pour ma part : Elle est déjà dans le gouffre.

Il est nécessaire de tenir un discours de vérité auprès des agents : Ce plan ne sera pas une baguette magique réglant instantanément tous les problèmes.

Les effectifs, la modernisation numérique, le matériel, le temps de travail, la reconnaissance des enquêteurs, OPJ et APJ, ainsi que celle des spécialistes et compétences devront chacun faire l'objet de signaux positifs, concrets et visibles.

Ces avancées devront être pérennes, car la reconstruction sera longue. Nous prenons ici l'engagement de ne jamais relâcher la pression sur les prochains ministres : Il faudra du temps et de la volonté pour retrouver une filière attractive et efficace.

Aujourd'hui, elle ne l'est plus, par manque de tout.

Il faudra aussi aborder la question du flux de dossiers, des 70 % de procédures classées sans suite dès la première intention, du tout-plainte et des champs infractionnels abandonnés qui nourrissent la délinquance et renforcent le sentiment d'impunité.

Sinon, nous risquons de nous enfermer dans la théorie du cheval mort : Changer la selle, le cavalier, la nourriture, réfléchir à de nouvelles méthodes... Mais, faute d'un vrai diagnostic, découvrir trop tard que nous avons tenté de soigner un cheval déjà mort.

UN1TÉ demande que cette déclaration soit annexée au procès-verbal de cette instance.